



Commission scolaire  
**DES PHARES**

**École de Sainte-Luce-des Bois-et-Marées-Lévesque**

---

## **CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

**ENTRE**

**L'ÉCOLE DE SAINTE-LUCE-DES BOIS-ET-MARÉES-LÉVESQUE**

**ET**

**LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

**DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2014**

**ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012**



## Contexte général

### *Description de l'école :*

L'école de Sainte-Luce-des Bois-et-Marées-Lévesque est le résultat de la fusion, en 2010, des trois petites écoles des secteurs de Sainte-Luce et Saint-Donat. Elle accueille actuellement 310 élèves de 4 ans jusqu'à environ 14 ans du niveau préscolaire jusqu'à la deuxième année du secondaire. Présentement, pour l'année 2011-2012, comme vous pouvez le constater dans le tableau suivant, nous constatons une baisse dans les prévisions de clientèles. Cette prévision, nous amène à penser au défi que nous aurons afin de trouver des moyens pour retenir nos élèves dans notre école puisque présentement plusieurs partent pour d'autres programmes dans d'autres écoles.

	2010-2011	2011-2012
Passe-partout	15	17
Préscolaire 4 ans	6	5
Préscolaire 5 ans	43	31
Primaire	251	220
Secondaire	54	37
Total	369	310

L'école des Bois-et-Marées est située à Sainte-Luce (secteur Luceville). Elle offre des services d'accueil et d'éveil à des enfants de 4 ans inscrits au programme Passe-Partout et à des enfants de 5 ans inscrits au préscolaire. Elle dispense également des services d'enseignement à des élèves du primaire, de la première à la sixième année. Depuis août 2005, nous offrons un service de garderie scolaire.

L'école Lévesque est située à Saint-Donat et dispense des services d'accueil et d'éveil à des enfants de 4 et 5 ans au préscolaire et des services d'enseignement à des élèves du primaire, de la première à la sixième année. Depuis août 2010, nous offrons un service de garderie scolaire.

L'école Sainte-Luce est une école publique, qui dispense des services d'enseignement aux élèves de première et deuxième secondaire des municipalités de Sainte-Luce et Saint-Donat.

### ***Contexte socio-économique***

Actuellement, en référence aux données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant les indices du seuil à faible revenu et du milieu socio-économique, on peut remarquer que l'école de Sainte-Luce-des Bois-et-Marées-Lévesque est un milieu plutôt favorisé.

Année Scolaire	École	Indice du seuil à faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice sociaux-économique	Rang décile (IMSE)
2009-2010	Des Bois-et-Marées	10,03	4	11,78	6
	Lévesque	3,12	1	6,63	3
	Sainte-Luce	8,46	1	10,69	4
2010-2011	Primaire	8,06	3	10,29	5
	Secondaire	8,64	1	10,79	4

\* Échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré le plus favorisé et le rang 10 étant le plus défavorisé.\*

Les municipalités de Sainte-Luce et de Saint-Donat font partie de la MRC de la Mitis. C'est dans ce regroupement de municipalité régionale de comté que se retrouve la plus grande concentration d'usines de sciage dans le Bas St-Laurent. La Mitis, c'est aussi des entreprises dynamiques dans la deuxième transformation ou troisième transformation du bois. Du côté de l'agroalimentaire, la production ovine a pris de l'ampleur depuis les années 90. Des emplois dans le secteur tertiaire sont occupés aussi par les parents de nos trois écoles. La proximité de l'Institut Maurice Lamontagne, de l'Hôpital de Mont-Joli et du Centre hospitalier de Rimouski crée de l'emploi à la population de notre territoire.

La Mitis a une population de 1 9381 habitants (au 1<sup>er</sup> juillet 2010). Ses 16 municipalités n'occupent que la moitié de ses 2 312km<sup>2</sup>, le reste étant constitué de territoires non organisés. Territoires d'une beauté extraordinaire!

Durant la période estivale, la municipalité de Sainte-Luce-sur-mer voit sa population considérablement augmentée de par sa situation géographique près du fleuve et de ses attraits touristiques.

## *Les forces et les défis du milieu*

### *Nos forces*

- L'encadrement et la variété des activités;
- La relation des enseignants avec chacun des étudiants;
- L'enseignement personnalisé;
- La qualité du personnel;
- Une bonne ambiance qui favorise l'envie d'apprendre;
- Son côté humain dû à la taille de l'école;
- Les enfants y ont été reçus avec respect et sont intégrés de manière efficace et positive;
- Un bon suivi sécuritaire des élèves;
- Bon encadrement des élèves, milieu de vie agréable;
- L'activité physique est favorisée (workout matinal, Québec en forme, etc.);
- Bon encadrement des enfants au niveau des apprentissages;
- Personnel impliqué et ayant le désir de voir leurs élèves réussir;
- Petit milieu dynamique.

### *Nos défis*

- Faire des projets pour améliorer le sentiment d'appartenance au milieu des élèves.
- Permettre aux enfants de s'exprimer, de s'amuser tout en travaillant, d'échanger avec les autres.
- L'apprentissage du respect envers les adultes et particulièrement envers les membres du personnel, tous secteurs confondus.
- Adapter l'enseignement au besoin de chacun.

## ***Projet éducatif***

Par son projet éducatif, l'école de Sainte-Luce-des Bois-et-Marées-Lévesque se donne les moyens pour tout mettre en œuvre afin que les buts de la convention de gestion se reflètent sur la réussite des élèves.

*Le projet éducatif de l'école de Sainte-Luce-des Bois-et-Marées-Lévesque vise :*

**La réussite de toutes et tous, particulièrement des garçons.**

**L'apprentissage du « vivre ensemble » dans une école saine et sécuritaire.**

**L'ouverture sur la culture... et sur le monde.**

Par sa convention de gestion, l'école de Sainte-Luce-des Bois-et-Marées-Lévesque s'engage à mettre en place les moyens choisis et de suivre périodiquement l'évolution des résultats afin de s'assurer que les objectifs soient atteints.

*La convention de gestion de l'école de Sainte-Luce-des Bois-et-Marées-Lévesque vise :*

**L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans;**

**L'amélioration de la maîtrise de la langue française;**

**L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes, dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et les milieux défavorisés;**

**L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire;**

**L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle;**

**L'amélioration de la maîtrise de l'anglais langue seconde.**

## But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur
<p>Augmenter la compétence des élèves de 2<sup>e</sup> année du 3<sup>e</sup> cycle du primaire dans la compétence 1 en mathématique : résoudre une situation problème (Écoles des Bois-et-Marées et Lévesque)</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>Nombre d'élèves en difficulté (70% et moins) ayant augmenté leur résultat en 6<sup>e</sup> année en résolution de problème</p>	<p><i>Situation actuelle :</i></p> <p><i>Résultats de chacun des élèves de cinquième année en juin 2011</i></p> <p><i>Situation visée :</i></p> <p><i>Pour l'élève ayant moins de 70 %, amélioration de la compétence résoudre par rapport à son propre résultat</i></p>	<p>Voir l'outil de consignation à l'annexe 1</p> <p>(Compiler les résultats et vérifier leur augmentation à la fin de l'année)</p> <p>En application : septembre 2011 Révisé : juin 2012</p>
<b>Mécanismes de suivi</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La direction fournit, dès septembre, les outils de consignation.</li> <li>▪ La direction offre un soutien au personnel enseignant avec l'aide d'une conseillère pédagogique.</li> <li>▪ Les enseignants concernés complètent, à chaque étape, l'outil de consignation. (Annexe 1)</li> <li>▪ À chaque étape évaluée, les enseignants analysent les résultats en collaboration avec la direction de l'école et fait les ajustements au besoin.</li> <li>• Les enseignants planifient avec la direction l'aide offerte aux élèves en difficulté : cliniques sur la résolution de problème, soutien en orthopédagogie, etc.</li> </ul>			
<b>Moyens</b>			
<p>Mettre en place des interventions visant l'apprentissage de la compétence.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La conseillère pédagogique remettra aux enseignants, dès le début de l'année, une banque de tâches complexes</li> <li>▪ Diversifier les pratiques pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> <li>Exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser l'enseignement stratégique: modelage, pratique guidée, pratique en équipe, pratique autonome.</li> <li>▪ Utiliser l'enseignement coopératif</li> <li>▪ Utiliser la pédagogie par projet</li> <li>▪ Utiliser l'enseignement magistral</li> <li>▪ Etc.</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>▪ Tous les enseignants, de tous les niveaux du primaire, au cours de l'année, travailleront des situations complexes.</li> <li>▪ Faire vivre des situations de problèmes signifiantes et concrètes aux élèves</li> <li>▪ Proposer différents contextes d'apprentissage</li> <li>▪ Avoir une démarche de résolution de problème graduée selon les niveaux</li> <li>▪ Permettre l'utilisation d'un lexique mathématique</li> <li>▪ Accompagnement d'un conseiller pédagogique (au besoin)</li> </ul>			

## But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur
<p>Améliorer la maîtrise de la langue française pour les élèves de la 2<sup>e</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire pour l'orthographe d'usage et grammaticale en contexte d'écriture (École de Sainte-Luce).</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>Nombre d'élèves ayant maintenu ou amélioré leur compétence en orthographe d'usage et grammaticale en contexte d'écriture</p>	<p><i>Situation actuelle :</i></p> <p><i>Résultats de chacun des élèves selon le portrait du début de l'année.</i></p> <p><i>Situation visée :</i></p> <p>Pour chaque élève, amélioration de la compétence en orthographe d'usage et en grammaire.</p>	<p>Voir l'outil de consignation à l'annexe 2</p> <p>(Compiler les résultats des situations d'écriture diagnostique et vérifier le maintien ou l'amélioration à la fin de l'année)</p> <p>En application : septembre 2011 Révisé : juin 2012</p>
<b>Mécanismes de suivi</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La direction fournit, dès septembre, les outils de consignation et en assure le pilotage à chacune des étapes.</li> <li>▪ L'enseignant spécialiste en français prépare «une situation d'écriture diagnostique» au plus tard le 15 octobre afin de produire le portrait des élèves. (Au besoin : accompagnement d'une conseillère pédagogique)</li> <li>▪ Après sa réalisation, l'enseignante concernée complète l'outil de consignation (Annexe 2).</li> <li>▪ L'enseignant analyse les résultats en collaboration avec la direction de l'école et fait les ajustements au besoin.</li> <li>▪ L'enseignant planifie avec la direction l'aide offerte aux élèves en difficulté : cliniques, récupération, soutien en orthopédagogie, etc.</li> <li>▪ L'enseignant spécialiste en français prépare «une deuxième situation d'écriture diagnostique» au plus tard le 30 avril afin de produire le portrait des élèves. (Au besoin : accompagnement d'une conseillère pédagogique).</li> <li>▪ Après sa réalisation, l'enseignante concernée complète l'outil de consignation (Annexe 2).</li> <li>▪ L'enseignant planifie avec la direction le soutien offert aux élèves lors des examens du MELS.</li> </ul>			
<b>Moyens</b>			
<p>Offrir aux élèves des activités différentes permettant d'expérimenter l'écriture</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proposer des situations d'écriture variées avec des thèmes signifiants et concrets pour les élèves</li> <li>▪ Diversifier les pratiques pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> <li>Exemples <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Planification d'activités diversifiées</li> <li>▪ Planification des productions écrites</li> <li>▪ Faire écrire les jeunes régulièrement (pratique)</li> <li>▪ Utiliser l'enseignement stratégique: modelage, pratique guidée, pratique en équipe, pratique autonome</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>▪ Avoir une démarche de correction graduée selon les niveaux en continuité avec les écoles primaires</li> <li>▪ Accompagnement d'un conseiller pédagogique (au besoin)</li> </ul>			

### But 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes, dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et les milieux défavorisés

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur
<p>Améliorer la persévérance et la réussite des élèves en favorisant la reconnaissance des mots et la compréhension de la lecture dès le 1<sup>er</sup> cycle du primaire. (Écoles des Bois-et-Marées et Lévesque)</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>Nombre de stratégies de reconnaissances des mots et de compréhension de lecture abordées par année</p>	<p><i>Situation actuelle :</i></p> <p>1<sup>er</sup> cycle : Deux stratégies en septembre 2011</p> <p><i>Situation visée :</i></p> <p>1<sup>er</sup> cycle : Six stratégies pour les élèves en fin de cycle en juin 2012</p>	<p>Voir l'outil de consignation à l'annexe 3</p> <p>(Inscrire les stratégies abordées avec les élèves pour chaque étape de l'année scolaire)</p> <p>En application : septembre 2011 Révisé : juin 2012</p>
<b>Mécanismes de suivi</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La direction fournit, dès septembre, les outils de consignation et assure le suivi à chaque étape.</li> <li>▪ L'enseignant planifie annuellement l'enseignement des stratégies de reconnaissances de mots et de compréhension de lecture.</li> <li>▪ L'enseignant s'assure, en posant des questions, que les élèves utilisent les stratégies enseignées. (Réponse à l'oral ou par écrit – dessin)</li> <li>▪ Les enseignants concernés complètent, à chaque étape, l'outil de consignation. (Annexe 3)</li> <li>▪ Les enseignants analysent les résultats en collaboration avec la direction de l'école.</li> <li>▪ Les enseignants planifient avec la direction l'aide offerte aux élèves en difficulté.</li> </ul>			
<b>Moyens</b>			
<p>Mettre en place des activités favorisant l'apprentissage des stratégies de reconnaissance des mots et de compréhension de lecture</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diversifier les pratiques pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> <li>Exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser l'enseignement stratégique: modelage, pratique guidée, pratique en équipe, pratique autonome</li> <li>▪ Utiliser la pédagogie par projet</li> <li>▪ Utiliser l'enseignement magistral</li> <li>▪ Travailler la conscience phonologique</li> <li>▪ Faire travailler les jeunes en dyade et faire des activités de parrainage avec les élèves plus vieux</li> <li>▪ Utiliser les collections de livre</li> <li>▪ Utiliser des dessins et des pictogrammes pour faire réagir les élèves</li> <li>▪ Etc.</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>▪ Choisir des lectures en lien avec les intérêts des élèves</li> <li>▪ Accompagnement d'un conseiller pédagogique (au besoin)</li> </ul>			

## But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur
<p>Améliorer l'environnement de l'école par la diminution des gestes d'agirs majeurs. (École de Sainte-Luce- des Bois-et-Marées- Lévesque)</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>Nombre d'agirs majeurs par année</p>	<p><i>Situation actuelle :</i> Nombre de gestes majeurs en juin 2011</p> <p><i>Situation visée :</i> Diminution des gestes majeurs en juin 2012</p>	<p>Voir l'outil de consignation à l'annexe 4 (Consigner les gestes d'intimidation)</p> <p>En application : septembre 2011 Révisé : juin 2012</p>
<b>Mécanismes de suivi</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La direction prépare, dès septembre, le cartable de consignation des gestes d'agirs majeurs.</li> <li>▪ Les enseignants complètent l'outil de consignation, à chaque fois qu'il y a un geste majeur auprès d'un élève. (Annexe 4)</li> <li>▪ La direction s'assure de la mise en place de la démarche d'intervention sur l'intimidation.</li> <li>▪ La direction s'assure que la démarche est connue par le personnel et par les élèves.</li> <li>▪ La direction de l'école analyse la situation à chaque mois.</li> <li>▪ La direction, en collaboration avec la psychoéducatrice, offre des services aux élèves touchés par cette problématique.</li> <li>▪ La direction, en collaboration avec le personnel, fait la révision annuelle de la démarche d'intervention sur l'intimidation.</li> </ul>			
<b>Moyens</b>			
<p>Mettre en place des ateliers de sensibilisation sur l'intimidation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Planification d'au moins 2 ateliers par année sur les agirs majeurs dont l'intimidation avec le personnel concerné ou avec des ressources externes</li> <li>▪ Utiliser les ressources internes pour offrir des activités : psychoéducatrice, technicienne en travail social, enseignants, etc.</li> <li>▪ Utiliser les ressources externes pour offrir des activités : police, Calacs, Village des sources, etc.</li> <li>▪ Poursuivre le programme : Vers le pacifique</li> </ul>			

## But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur
<p>Sensibiliser les élèves de 2<sup>e</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire en les informant sur les différents parcours de formation professionnelle. (École de Sainte-Luce)</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>Nombre d'activités en lien avec la formation professionnelle par année</p>	<p><i>Situation actuelle :</i></p> <p>2</p> <p><i>Situation visée :</i></p> <p>3</p>	<p>Voir l'outil de consignation à l'annexe 5</p> <p>(Consigner les activités offertes aux élèves)</p> <p>En application : septembre 2011 Révisé : juin 2012</p>
<b>Mécanismes de suivi</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La direction fournit, dès septembre, les outils de consignation.</li> <li>▪ La direction planifie les visites aux deux centres de formation professionnelle.</li> <li>▪ Les enseignants planifient des activités en lien avec les différents parcours de formation.</li> <li>▪ Les enseignants concernés complètent l'outil de consignation des ateliers réalisés en classe ou à l'extérieur de l'école. (Annexe 5)</li> <li>▪ La direction planifie un accompagnement par un conseiller en orientation auprès des élèves qui en ressentent le besoin.</li> <li>▪ Les enseignants remettent à la direction l'outil de consignation à la fin de l'année.</li> </ul>			
<b>Moyens</b>			
<p>Offrir annuellement des visites aux deux centres de formation professionnelle de la commission scolaire des phares soit le CFRN et le CFPMM</p> <p>Offrir aux élèves des activités en classe favorisant l'exploration des différents parcours de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire vivre des situations d'apprentissage en lien avec les métiers</li> <li>▪ Accueillir le conseiller en orientation de la formation professionnelle</li> <li>▪ Faire participer les parents à la présentation de certains métiers de la formation professionnelle</li> </ul>			

## But 6 : L'amélioration de la maîtrise de l'anglais langue seconde

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur
<p>Améliorer la maîtrise de la langue seconde pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle du primaire en les sensibilisant à la littérature anglaise (Écoles des Bois-et-Marées et Lévesque)</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>Nombre d'activités de sensibilisation à la littérature anglaise par année</p>	<p><i>Situation actuelle :</i></p> <p>8</p> <p><i>Situation visée :</i></p> <p>10</p>	<p>Voir l'outil de consignation à l'annexe 6</p> <p>(Consigner les activités de sensibilisation offertes aux élèves)</p> <p>En application : septembre 2011 Révisé : juin 2012</p>
<b>Mécanismes de suivi</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La direction fournit, dès septembre, les outils de consignation.</li> <li>▪ La spécialiste en anglais planifie les 10 activités de sensibilisation à la lecture.</li> <li>▪ La direction prévoit en collaboration avec la spécialiste en anglais, dès septembre, l'achat des livres.</li> <li>▪ L'enseignant concerné complète l'outil de consignation des activités de sensibilisation réalisées. (Annexe 6)</li> <li>▪ L'enseignant évalue au moins deux fois par année la compréhension de lecture soit à l'oral ou à l'écrit (dessin).</li> <li>▪ L'enseignant analyse les résultats en collaboration avec la direction de l'école.</li> <li>▪ L'enseignant planifie avec la direction l'aide offerte aux élèves en difficulté.</li> </ul>			
<b>Moyens</b>			
<p>Offrir aux élèves des activités diversifiées de sensibilisation à la lecture anglaise</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire l'achat de livres de littérature anglaise adaptés aux élèves du 1<sup>er</sup> cycle du primaire (conte)</li> <li>▪ Diversifier les pratiques pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> <li>Exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire la lecture d'une histoire en anglais</li> <li>▪ Partir d'une histoire anglaise et la comparer en français</li> <li>▪ Présenter des projets de lecture anglaise</li> <li>▪ Utiliser la musique pour faire vivre des activités de lecture anglaise</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>▪ Faciliter l'accès aux livres (lecture libre)</li> </ul>			

## ENGAGEMENTS DES PARTIES

L'école de Sainte-Luce-des Bois-et-Marées-Lévesque s'engage à :

- Mettre en place les moyens choisis;
- Suivre périodiquement l'évolution des résultats en lien avec les objectifs et les moyens prévus à la présente convention;
- Procéder à une évaluation annuelle à partir d'outils de reddition de comptes élaborés localement;
- Intégrer les résultats au rapport annuel présenté à la communauté.

La Commission scolaire des Phares s'engage à supporter, à l'intérieur des ressources disponibles, l'actualisation des moyens identifiés par l'école.

### Durée de la convention

La présente convention est en application jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013-2014, mais est révisée annuellement.

### Signataires

\_\_\_\_\_  
Directeur ou directrice de l'établissement

\_\_\_\_\_  
Directeur général  
de la Commission scolaire des Phares

\_\_\_\_\_  
Président du conseil d'établissement

\_\_\_\_\_  
Président  
de la Commission scolaire des Phares

Date : \_\_\_\_\_